

Selon les indications ci-dessous, remplir les tableaux de la page suivante et journaliser.

Journaliser aussi les règlements par virement bancaire des décomptes AVS, caisse de retraite et caisse d'allocations familiales.

données du décompte mensuel

février 2015

prénom et nom	salaire base	autres rémun	enfants	ménage	retenues diverses	raisons	km
Gilbert S	CHF 6'200.00	CHF 300.00	2	1	CHF 200.00	impôts	250
Jean-Marc K	CHF 1'830.00		3	1			
Patrick B	CHF 14'200.00		1		CHF 100.00	office poursuite	600

AVS	5.15%
AC	1.1%
maxi AANP	CHF 10'500.00
solidarité AC employeur dès 10500	0.5%
solidarité AC employé dès 10500	0.5%
Seuil d'accès LPP	CHF 1'762.50
déd coord	CHF 2'056.25
coord mini	CHF 293.75
coord maxi	CHF 4'993.75
LPP salarié	11%
LPP employeur	14%
AANP	1.70%
1er et 2e enf	CHF 275.00
dès 3e enf	CHF 375.00
Alloc ménage	CHF 150.00
remb km	CHF 0.70
frais adm. AVS	0.2%
ALFA cot employeur	3.1%
Retenue ALFA	0.3%

Tous ces chiffres sont valables en 2015